CIRCULAIRE

Adaptations du règlement FILA
Minimes et Cadets en lutte gréco romaine

En lutte gréco romaine, le règlement FILA s'applique en tenant compte des aménagements suivant :

1) Pour les minimes :

- La position de mise à terre ordonnée se fait obligatoirement les mains sur les omoplates derrière la ligne des épaules, debout ou avec un genou au sol.

- La technique d'arraché en ceinture à rebours est interdite. La ceinture à rebours peut être néanmoins exécutée durant le déroulement du combat au sol, à condition que le lutteur respecte les critères de sécurité, c'est-à-dire exécution latérale sans arracher son adversaire du sol.

2) Pour les cadets :

- La position de mise à terre ordonnée se fait obligatoirement les mains sur les omoplates derrière la ligne des épaules, debout ou avec un genou au sol.
  Durant le déroulement du combat au sol, le lutteur peut exécuter un arraché du sol en ceinture à rebours.